ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par **Maître Mohamed Amadou Boukar**, notaire à Niamey, il a été constitué le 08/01/2016 une société ayant les caractéristiques suivant:

Dénomination Sociale : HAMISSOU IKOGNE

Forme Juridique : SARL

Objet : la société a pour objet tant au Niger qu'a l'étranger :

- Consulting ;
- Prestation de services ;

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous les objets similaires ou connexes, pour en faciliter la réalisation, l'extension.

Siège social : Niamey, Quartier : Extension Foulani Koira, Rue : FK 73 ; Porte : 206, Tél : +227 96 28 90 29.

Capital social : 1 000 000 FCFA

Gérant : Madame IKOGNE CHANTAL RACHEL

Durée : 99 ans à compter du 08/01/2016, sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation

Dépôt légal: dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **RCCM-NI-NIA-2016-B-065 en date du 08/01/2016.**